

CONDUCTEUR INSTALLATION INCINÉRATION

Fiche FAST n° **06-09-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : conduit, règle et entretien des installations destinées à incinérer les ordures ménagères, les déchets ou les résidus urbains

- Assis dans un poste de contrôle, il dirige depuis un pupitre le four et son dispositif de chargement ; il surveille sur un écran et règle les manœuvres de déchargement de camions de collecte
- Dans les petites usines, il intervient directement sur les installations lors des différentes opérations (quai et fosse ; trémie d'alimentation et engin de reprise, traitement)
- Peut en assurer l'entretien (soudage, changement d'éléments d'étanchéité, ou de calorifugeage...) ; et être exposé à des polluants atmosphériques émis par la fosse de stockage (déchets bruts, effluents) et par les fours - trémies (poussières, fumées, suies, machefers).
- Il intervient aussi en cas d'incident ou de panne.

Exigences

- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : position assise prolongée, travail debout
- Horaire de travail : travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : travail posté 3x8h, travail nuit > 270h/an
- Mobilité physique : dénivellation (maintenance)
- Travail Milieu Isolé
- Travail seul
- Vision adaptée au poste : champ visuel de loin, vision de près

Accident du travail

- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : dénivellation, surface glissante
- Chute Hauteur : Chute de hauteur : fosse, trémie
- Agression Agent Thermique : Agression par agent thermique : brûlure (opération débouillage trémie, trappe, déchargement)
- Emploi de machine dangereuse : travaux entretien
- Déplacement en ouvrage étroit : heurt structure
- Contact électrique : électrisation, électrocution
- Explosion : bouteille de gaz bombe aérosol, munition
- Incendie: feu de véhicule
- Renversement par engin/véhicule : camion de collecte

Nuisances

- Bruit : broyeurs, turbo-alternateurs - Voir la fiche
- Gaz de fumigation : Gaz de combustion/échappement : NOx, SO2, CO
- Autres nuisances chimiques : Solvants halogénés alicycliques (dioxines, furanes) ; autres solvants (aldéhydes)
- Empoussiérage : Suie : HAP, composés organiques volatils
- Autres nuisances : Substances organo métalliques : polluants atmosphériques provenant des produits de décomposition thermique des déchets lors de fuites ou émanations dans l'installation, lors de l'élimination des mâchefers, ou lors des opérations de nettoyage et d'entretien : arsenic, cadmium, béryllium, cobalt, plomb, nickel
- Fibres minérales artificielles : Poussières de fibres minérales artificielles : fibres céramiques réfractaires (FCR) lors de l'entretien, changement d'éléments d'étanchéité ou de calorifugeage
- Monoxyde de carbone - Voir la fiche
- Biologiques (Risques) : Agents biologiques : hépatite B et C, tétanos : contact avec des déchets contaminés lors d'interventions ponctuelles dans la fosse de réception des ordures - Voir la fiche
- Fumées de soudage : Procédés soudage (travaux d'entretien) - Voir la fiche
- Travail à haute température

Maladies professionnelles

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Infections : hépatite B, C [45B]
- Intoxication par le monoxyde de carbone[64]

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

BRUIT, CHALEUR, CONDUCTEUR, DECHET, DIOXINE, FIBRE MINERALE ARTIFICIELLE, INCINERATION, MONOXYDE DE CARBONE, POUSSIERE, RISQUE BIOLOGIQUE, RISQUE CHIMIQUE, SOUDAGE